### Un quart de siècle de lutte ... et avec des résultats !

Merci aux St Genois et aux St Genoises qui se sont mobilisé.e.s pour combattre ces projets inutiles, coûteux, destructeurs et mortifères.

Ce qui arrive est historique : tous les projets autoroutiers locaux sont abandonnés.

Mais tout cela ne s'est pas fait par enchantement. C'est le fruit d'un travail sans répit et argumenté de la part d'associations, d'élus et de citoyens auprès de tous les décideurs locaux, des collectivités locales et de l'Etat.

Sans le concours des militants et de ceux qui les ont soutenus, tout cela n'aurait pas pu avoir lieu.

#### **MERCI** pour ces victoires!

Déviation Pénétrante de Saint Genis les Ollières Abandonnée (en 2003)
Contournement Ouest de Lyon (COL) Gelé pour 30 ans (moratoire en 2010)
Tracé Ouest du Périphérique (TOP) / Anneau des Sciences Abandonné (en 2020)

Autoroute Lyon - St Etienne - A45 - Retrait DUP\*, donc projet abandonné (en 2020)

\* Déclaration d'Utilité Publique

#### La déviation Pénétrante de Saint Genis les



Pétitions, sensibilisation des citoyens, actions auprès des élus ... Résultat : le Conseil Général abandonne le projet en 2003 ...

 $\dots$  et le nouveau lotissement des Bruyères (Impasse du Grand Duc  $\dots$  ), vers la Rue Kayser a pu voir le jour.



#### Merci aux élus locaux !



ILISONS-NOUS CONTRE L'A45 ETE PUBLIQUE du 24 novembre au 20 janvie

# Merci à la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais (SCL) !



Un grand merci à Camille Mordelet (†) et aux deux principaux animateurs historiques de la SCL qui pendant plus de 30 ans ont combattu et œuvré avec intelligence pour l'abandon de ces projets.



Les élus regroupés au sein d'une association de 110 communes, ALCALY (Alternatives aux Contournements Autoroutiers de Lyon), se sont opposés au COL et à l'A45.

Le 16 juillet 2020 l'Etat a décidé de ne pas proroger la DUP (Déclaration d'Utilité Publique), qui arrivait à son terme, du projet autoroutier A45 -Lyon/Saint- Etienne. Après 12 années de validité, cette DUP devient caduque et le projet de fait est abandonné.



Marie-Françoise Roger Dalbert, Maire de St Genis et ses adjoints en 2007 lors de la Grande Manifestation contre le COL et l'A45



En 2004, le Conseil Municipal de St Genis avait voté à l'unanimité moins deux abstentions (groupe «Participation Citoyenne et Progrès») une motion d'opposition aux contournements autoroutiers de Lyon.



Les agriculteurs du *Collectif Paysan* à Saint Maurice sur Dargoire en 2014. Ils ont combattu l'A45 pour sauver les terres agricoles, pour vivre et travailler près des deux grandes métropoles (stéphanoise et lyonnaise) qui ont besoin d'eux pour les nourrir ... 500 ha de terres agricoles ont été sauvées avec l'abandon du projet.

Merci à eux!

# Abandon du TOP (ou Anneau des Sciences) : sa fin est actée par les élus en place, avant même la fin des élections métropolitaines

## Rappel du projet souhaité par les élus de la Métropole et de Lyon jusqu'à la fin 2019 :

Projet pharaonique de près de 3 milliards qui devait relier, pour 2030, la Porte de Valvert à Tassin au Boulevard périphérique Laurent Bonnevay à Saint Fons avec 15 km de voies autoroutières (dont 80% enterrées), le plus ardent défenseur du projet étant Gérard Collomb.

Sur le plan politique, pendant des nombreuses années, seuls les écologistes combattaient ce projet. Fin 2019, le président de la Métropole en place, David Kimelfeld, commençait à critiquer le projet avant de vouloir y renoncer pendant la campagne électorale (voir

l'article en page 9 sur sa visite à St Genis).

Enfin, à la surprise générale, lors de ces dernières élections métropolitaines, à part François-Noël Buffet (LR), aucun candidat qualifié pour le second tour (Juin 2020) n'envisage de construire l'Anneau des Sciences.

Il nous faut également indiquer qu'en janvier 2020 le Conseil Municipal de Saint Genis les Ollières, à partir d'une motion présentée par le groupe «Agir à Saint Genis les Ollières», adoptait la résolution suivante :

« Nous, Conseil Municipal de Saint Genis les Ollières, approuvons la mise en place d'alternatives fortes pour abandonner le projet d'Anneau des Sciences sur la Métropole de Lyon ».

# Et la suite maintenant... place aux alternatives : métro, tram-train, transport par câble, voies vertes ...

Chante-Ruisseau et le groupe Municipal «Agir» écrivaient déja dans ces colonnes en 2004 qu'il fallait développer des modes de déplacements les moins consommateurs d'énergie et d'espaces publics et notamment les déplacements doux (transport en commun, vélo, marche à pied, pédibus, covoiturage...) et le développement des transports en commun urbains et extra-urbains ainsi que la mise en place d'une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'éviter l'étalement urbain, préserver l'environnement et l'agriculture péri-urbaine et amélorer la qualité de vie ».

#### Nous soutenons pleinement les alternatives suivantes proposées par la SCL :

### BIENVENUE DANS LE MONDE DE L'APRÈS A45



- 1. Aménager le territoire de manière à réduire les distances domicile-travail
- 2. Réduire le nombre de voitures sur les routes et les poids lourds sur les longues distances afin de diminuer la pollution
- 3. Exiger des décideurs plus de transports collectifs (train, tram-train, métro bus, covoiturage)
- 4. Développer les modes doux de déplacement (pédibus, vélo, marche à pied...)
- 5. Mettre en valeur le ferroutage pour le transport des marchandises sur les longues distances
- 6. Encourager le transport fluvial sur le Rhône et la Saône
- 7. Promouvoir le transport par câble (Plateau Mornantais)
- 8. Exiger que les fonds prévus pour l'A45 soient transférés au développement des transports en commun.

### Chante-Ruisseau souhaite que des propositions innovantes soient étudiées comme :

- la mise en place de transport par câble entre Alaï, Craponne et Vaugneray via Grézieu en suivant le tracé de la ligne de chemin de fer qui desservait autrefois ces communes ;
- la mise en place de navettes qui pourraient relier notre commune à Craponne et à Charbonnières afin d'être connectés avec d'autres lignes TCL et le tram-train ;
- la mise en place de voies en site propre pour relier entre-elles l'ensemble de nos communes. Ces voies réservées aux modes doux (vélos, piétons, cavaliers, rollers principalement) serviraient pour les loisirs mais aussi pour les déplacements domicile-travail;
- rendre obligatoire auprès des entreprises et de tous les employeurs publics le "forfait mobilité" (déplacements domicile-travail à vélo ou en co-voiturage) pour qu'il soit accessible à tous les salariés.

page 17